



FICHE DE SÉCURITÉ DES MATIÈRES DANGEREUSES

HMIS:

Santé- 1 Inflammabilité- 4 Réactivité- 1 Protection pers.- N

NFPA:

Santé- 1 Inflammabilité- 4 Réactivité- 1 Danger spécial.- N

SIMDUT: B 5

Section 1: Produit et identification de la société

Produit: «NILOTRON Aerosols, metered» Synonymes: Aérosol dosé «NILOTRON», non comprennent Citrus (Citrique), Lemon (Limon), Original, Spice (Épicé) ou Vanilla (Vanille)

NILODOR, INC.

10966 INDUSTRIAL PARKWAY NW
BOLIVAR, OHIO 44612, USA

Non-urgence:

Informations sur déversement - Urgence 24 h:

É.-U 800-443-4321

Chem-Tel, Inc.

International 010-330-874-1017

US, Canada: 800-255-3924. International:
1-813-248-0584

Section 2. Identification des dangers

RÉCAPITULATIF DES CAS DURGENCE

Apparence/odeur: Liquide sous gaz compressée à odeur caractéristique, dans boîte d'acier lassé comme produit dangereux selon les critères de NOHSC.

AVERTISSEMENT

Inflammabilité : R 12: Inflammable extrêmement. Contient de liquid inflammable sous gaz inflammable compressée.

Liste des dangers pour la santé : Peut irriter

Liste des dangers écologiques : Rien connu

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour de plus amples informations.

Voies probables d'exposition: La peau, les yeux

Yeux: Exposition direct peut irriter les yeux

Peau: Exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau

Ingestion: N'est pas un problème

Inhalation: N'est pas un problème

États pathologiques aggravés par exposition:

Allergies à parfums

Organes cibles: Rien connu

Ce produit ne contient pas d'agents cancérigènes ni potentiellement cancérigènes tels que stipulés par OSHA, CIRC ou NTP.

Cette substance est classée comme non dangereuse en vertu de la norme de communication relative aux dangers de IOSHA (29 CFR 1910.1200)

Effets potentiels sur l'environnement : (Voir la section 12 pour de plus amples informations).

Rien connu

Section 3. Composition/Information sur les ingrédients

Composant	N° CAS	% par poids	Contrôlé par SIMDUT
Propane	74-98-6	15 - 40	O
Butane	106-97-8	5 - 10	O
Acétone	67-64-1	15 - 40	O
2-(2-Éthoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	10 - 30	O
Mélange à parfums	Rien	1 - 5	N

Section 4. Premiers soins

Contact oculaire: Rincer avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

Contact cutané: Laver avec du savon et d'eau.

Inhalation: Transporter à l'air frais.

Ingestion: Non applicable.

Remarque adressée aux
médecins:

Section 5. Mesures de lutte contre les incendies

Agents d'extinction appropriés: Dioxyde de carbone ou extincteur à poudre chimique sèche.

Agents d'extinction non-appropriés: Rien connu

Produits de combustion: Oxydes de carbone et d'azote

Protection des pompiers: Essayer à tenir les boîtes à moins que 50°C (120°F)

Section 6. Mesures contre les déversements accidentels

Précautions personnelles: Tenir loin des yeux et de la peau

Précautions
environnementales: Tenir la décharge et les boîtes piquées loin des cours d'eau.

Méthodes de confinement: Non applicable

Méthodes de nettoyage: Ramasser tout les boîtes après que boîtes sont déchargées. Absorber du décharge en du sable, de l'argile ou d'autre matière.

Autre information: Ne pas piquer ou incinérer les boîtes.

Section 7. Manipulation et stockage

MANIPULATION

Ne piquer pas les boîtes. Tenir la décharge loin des yeux et de la peau.

STOCKAGE

Tenir hors de portée des enfants. Tenir en caisses originales à températures moins que 50°C (120°F).

Section 8. Contrôles d'exposition/Protection personnelle

LIGNES DIRECTRICES D'EXPOSITION

COMPOSANT:	TWA:	LD-50
Propane	1000 parts à million	Asphyxiant simple
Butane	1000 parts à million	Asphyxiant simple
Acétone	500 parts à million	5800 milligrammes à kilogramme
2-(2-Éthoxyéthoxy)éthanol	Rien établi	6500 milligrammes à kilogramme

Mélange à parfums

Rien établi

Plus que 500 milligrammes à kilogramme

Contrôles de fabrication: Ne sont pas nécessaires normalement.

Protection des yeux/du visage: Ne décharger pas du côté du visage. Lunettes protectrices peuvent s′user.

Protection de la peau: Ne décharger pas du côté de la peau. Gants de caoutchouc peuvent s′user.

Protection des voies respiratoires: N′est pas nécessaire normalement.

Facteurs hygiéniques d'ordre général: Ne décharge pas aux aliments et boissons.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Couleur: Incolore à pâle jaune

Odeur: Variée

État physique: Liquide sous de gaz comprimée dans boîte d′acier.

Seuil olfactif:

pH: Non applicable

Point de congélation: Indéterminé

Taux d'évaporation: Indéterminé

Point d'ébullition: Non applicable. Boîtes peuvent éclater à températures plus que 55°C (130°F)

Point éclair: Non applicable. Boîtes peuvent éclater à températures plus que 55°C (130°F)

Inflammabilité (solide, gaz): Classé comme «Aérosol Noninflammable».

Limite supérieure d'inflammabilité: Indéterminé

Limite inférieure d'inflammabilité: Indéterminé

Pression de vapeur: Plus que 760 Torr (760 mm Hg) à 20°C (68°F)

Densité relative: Non applicable.

Densité de vapeur: Indéterminé

Température auto-allumage: Indéterminé

Composés organiques volatils (COV), poids en %:

Solubilité (eau): Insoluble

Percent Volatile:

100

Matières volatiles en %:
100

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Températures plus que 55°C (130°F)

Matériaux incompatibles: Rien connu

Produits dangereux de décomposition: Rien connu

Réactions dangereuses potentielles: Rien

Section 11. Informations toxicologiques

EFFETS AIGUS

Oral LD50: Non applicable.

Dermal LD50: Non applicable.

Inhalation: Plus que 6 milligrammes à litre.

Irritation oculaire: Exposition direct peut irriter les yeux.

Irritation cutanée: Exposition prolongée peut geler la peau.

Sensibilisation: Rien connu

EFFETS CHRONIQUES

Cancérogénicité: Rien connu

Mutagénicité: Rien connu

Effets sur la reproduction: Rien connu

Rien connu

Effets sur le développement:

Section 12. Informations écologiques

Ecotoxicité: Rien connu

Persistance/Dégradabilité: Rien connu

Bioaccumulation/Accumulation: Rien connu

Mobilité dans l'environnement: Indéterminé

Section 13. Information sur l'élimination

Ne pas piquer ou incinérer les boîtes. Disposer selon les règlements fédéraux, provinciaux, et locaux.

Section 14. Informations sur le transport

US DOT (terrestre)

Description d'expédition réglementaire: Consumer Commodity - ORM-D (Bien de consommation)

CANADA TDG (terrestre)

Description d'expédition réglementaire: Aérosols, Noninflammable, Chaque ne pas plus que 1 L capacité, Classe 2.2 UN1950

ICAO (par air)

Description d'expédition réglementaire: Aérosols, Noninflammable, Chaque ne pas plus que 1 L capacité, Classe 2.2 UN1950

IMDG (par voie deau)

Description d'expédition réglementaire: Aérosols, Chaque ne pas plus que 1 L capacité, Classe 2 UN1950

Section 15. Informations réglementaire

Inventaires mondiales

TSCA: États-Unis Compris

LIS: Canada Compris

ECL: Corée Inconnu

PICCS: Philippines Inconnu

ENCS: Japon Inconnu

AICS: Australie Compris

IECS: Chine Inconnu

EINECS: Union Européenne Compris

Information SARA 313 : Ne contient rien des substances régles à SARA 313

California Safe Drinking Water et Toxic Enforcement Act pf 1986 :(Proposition 65)

Ne contient rien des substances régles à Proposition 65

SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

B 5

Section 16. Informations diverses

Légende:

NFPA, HMIS:

0=Danger minimal, 1=Léger danger, 2=Danger moyen, 3=Danger grave, 4=Danger extrême

Préparé par: Service technique

Bien que nous estimions les données relatives aux résultats de tests contenues dans les présentes comme factuelles et les opinions exprimées comme issues de spécialistes qualifiés, les données ne doivent pas être interprétées comme garantie ou représentation pour lesquelles nous assumons une responsabilité juridique. Les informations sont offertes uniquement à titre de considération, d'investigation et de vérification. Toute utilisation de ces données et de ces informations doit être déterminée par l'utilisateur conformément à la législation fédérale, de l'état et locale.